

Saint Denis, le vendredi 18 octobre 2019



Concertation sur le projet TRAM TAO

Suite à notre présence à la réunion, nous tenons à vous envoyer cet écrit.

Concernant le TRAM TAO, il est primordial avant les débuts des travaux de tenir compte de ces éléments :

1) Le nombre de parking relais doit être augmenté et réalisé au préalable avant travaux. Risque de coma circulatoire et évasion commerciale vers les grandes surfaces.

En effet, à l'heure actuelle, la ville de Saint Denis souffre d'un déficit de places de stationnement (Environ de 900 places). L'UCD se bat toujours pour un grand parking référent sur le centre ville de Saint Denis mais l'UCD est confronté à la volonté politique de l'équipe municipale de ne pas le faire. Il y a 3 petits parkings TIMOL (78 places) qui ont été réalisés et en 2020, un parking AH SAM verra le jour (250 places). Cela restera déficitaire.

Ainsi, lors du passage du TRAM dans les rues Issop Ravate, Alexis de Villeneuve, et Victoire, il y aura suppression de places de parkings (environ 400 places). Il y aura 2 parkings relais qui seront faits. Un au bas de la rue Maréchal Leclerc et l'autre Butor (environ 600 places). Au final, cela restera insuffisant.

L'UCD suggère que soit réalisé un grand parking référent au centre ville de Saint Denis, ou 2 parkings relais supplémentaires. Un au bas de la ville près d'Alexis de Villeneuve. Exemple : utilisé des dents creuses identifiées par la ville et l'autre en haut de la ville pour les gens qui arrivent de Bellepierre ou du Boulevard Sud.

2) Une commission d'indemnisation des commerçant soient mises en place. Réfléchir dès à présent son rôle, sa composition et son budget ou % attribué. Dans cette commission, doit siéger des commerçants pour une meilleure transparence.

3) Identifier clairement si les rues Issop Ravate, Alexis de Villeneuve, Félix Guyon auront passage mixe c'est-à-dire tram et voiture ou tram seulement.

Supprimer complètement les voies voitures risque d'être suicidaire sachant que 53% (d'après enquête CINOR) utilisent leur voitures pour faire leurs achats et 63% se dirigent vers les centres commerciaux.

Du 2 février au 21 juin 2016, une Enquête Déplacements Grand Territoire a été menée pour la première fois à La Réunion. Cette enquête a pour objectif de connaître les pratiques de déplacement des Réunionnais afin d'adapter les politiques publiques en matière de mobilité.

Enquête commandée par la SMTR sur 16000 réunionnais.

Un chiffre à retenir : 64 % des déplacements se font en voiture.

Un plan en partenariat avec le service circulation de la Mairie doit être mis en place avant travaux pour que le maillage voiture, tram soit efficace et opérationnel.

Il serait primordial d'identifier les zones de livraison des rues concernées pour ne pas pénaliser les commerçants et les clients.

4) Il serait judicieux à la CINOR de mettre en place une commission de suivi des travaux composé de commerçants, d'usagers pour ajuster ou pour donner leurs avis sur l'avancer des travaux.

5) Enfin, il ne faut pas opposer le projet TAO et le Run rail.

Le projet TAO est un projet intra urbain. Il permettra de moderniser, de dynamiser le centre ville, d'accéder plus facilement et d'irriguer les différentes rues en clientèle.

Le projet Run rail est un projet inter urbain. C'est un véritable alternatif à l'automobile. On circule de ville en ville. A long terme, le Run rail pourra transporter des personnes mais aussi de la marchandise.

Les deux projets sont complémentaires et il est nécessaire pour l'intérêt collectif que les élus mutualisent leurs moyens et réalisent les 2 projets avec des navettes entre les deux.

Nous aurons l'occasion de réaffirmer notre avis le 31 octobre 2019.

Mais nous tenons à ce que ces éléments soient pris en compte.

Cordialement,

Idris DESAI

UCD